

d'excommunication dont les conséquences étaient incalculables. Il me dit : « Mais vous, que feriez-vous ? — Moi, répondit le cardinal, après qu'un si grand acte a menacé nos ennemis, après qu'il a été espéré des populations, je le ferais. » Mais la demande de Votre Sainteté me met en agitation. Elevez les yeux au ciel, Très-Saint Père, et puis donnez-moi vos ordres. Soyez sûr que ce qui sortira de votre bouche sera ce que veut le ciel. » Alors, le Saint-Père éleva ses yeux au ciel et après une courte pause, il dit : « Hé bien, donnez cours à la Bulle. » Il ajouta : « Qu'ils prennent bien garde, ceux qui exécuteront vos ordres, surtout qu'ils ne soient pas découverts ! ils seraient certainement condamnés à être fusillés, et Nous en serions inconsolable. — Saint-Père, répondit le cardinal Pacca, je donnerai des instructions pour qu'on prenne toutes les précautions possibles, et qu'on ne se hasarde pas témérairement. Cependant, je ne puis garantir qu'il n'arrivera pas quelque fâcheux événement. Dieu, s'il veut cette opération, saura bien la protéger, la favoriser. » Cette publication eut lieu peu d'heures après, d'une manière si extraordinaire qu'elle plongea dans la stupeur le général et toute la ville de Rome.

La Bulle commençait par ces mots : *Quum memorandâ illa die*; son étendue ne nous permet pas d'en donner le texte tout entier, mais en voici les dispositions principales :

« A CES CAUSES, par l'autorité du Dieu tout puissant, par celle des saints apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous déclarons que tous ceux qui, après l'invasion de cette illustre ville et du territoire ecclésiastique, après la violation sacrilège du patrimoine de saint Pierre, entreprise et consommée par les troupes françaises, ont commis dans Rome et dans les possessions de l'Église, contre les droits et les immunités de l'Église et du Saint-Siège, les excès ou quelques-uns des excès que Nous avons dénoncés dans les allocutions consistoriales susdites (16 mars et 11 juillet 1808), et dans plusieurs protestations ouréclamations publiées par Notre ordre, tous leurs commettants, auteurs, conseillers ou adhérents, tous ceux enfin qui ont facilité l'exécution de ces violences ou les ont exécutées par eux-mêmes, ONT ENCOURU L'EXCOMMUNICATION MAJEURE et autres censures et peines ecclésiastiques portées par les saints Canons et Constitutions apostoliques, par les décrets des Conciles généraux, et notamment du saint Concile de Trente; et, au besoin, Nous les EXCOMMUNIONS ET ANATHÉMATISONS de nouveau. Nous les déclarons par là même déchus de tous privilèges et indults accordés tant par Nous que par Nos prédécesseurs. Nous voulons qu'ils ne puissent être absous de ces censures par personne que par Nous-même ou Notre successeur (excepté toutefois à l'article de la mort).

Ce document fut affiché par un nommé Mengacci (1). Bien qu'elle fut en éveil, la police de Miollis n'en eut connaissance que le lendemain. L'affichage eut lieu avec un bonheur extraordinaire, en plein jour, un dimanche et pendant les Vêpres.

Le peuple de Roïne applaudit à cet acte de vigueur apostolique et, mettant en rapports sa conduite avec sa pensée, il résolut d'observer les devoirs que lui créait une situation si nouvelle. Les employés romains de toutes les administrations s'abstinrent dès le lundi de paraître à leur poste. Il n'y eut pas jusqu'aux portefaix de la douane et aux balayeurs des rues, qui, dès le premier jour, refusèrent tout travail.

Avec une rapidité extraordinaire, des copies parvinrent sur tous les points de l'Europe. A Paris, l'une d'elles fut apportée par Eugène de Montmorency, qui la cacha dans ses bottes (2).

Cependant, une de ces affiches avait été saisie sur les murs de l'église Saint-Marc et portée à Miollis. Le général pâlit. Avant même de communiquer cette pièce aux membres de la Consulte établie par l'empereur à Rome, il dépêcha un courrier extraordinaire à Napoléon, qui lui porta la fameuse affiche.

Miollis, toutefois, n'était rien moins que rassuré; il redoutait que le Pape, revêtu de ses habits pontificaux, ne sortit de son palais pour tenter, en faveur de son pouvoir, un mouvement populaire. L'exaspération des Romains était telle, en effet, que tout eût été à craindre d'un pareil soulèvement. Mais les Papes n'ont pas l'habitude de recourir à ces moyens pour soutenir leurs droits. Nous allons voir maintenant comment le droit le plus sacré dut céder à la force la plus brutale.

(1) Ce texte est tout entier dans les *Mémoires du cardinal Pacca* (texte français, t. I^{er}, p. 136-162 et texte latin, t. II, p. 386-410).

(2) *La Congrégation*, par GEOFFROY DE GRAND-MAISON, p. 105.



PIE VII ARRÊTÉ PAR LES FRANÇAIS ET CONDUIT A SAVONE

CHAPITRE IV

LA CAPTIVITÉ — SAVONE — DÉVOUEMENT

XIII. RADET REÇOIT L'ORDRE D'EXÉCUTER L'ORDRE D'ARRESTATION — IL PREND SES DISPOSITIONS MILITAIRES — ASSAUT DU QUIRINAL PENDANT LA NUIT — SCÈNES DE L'ARRESTATION — LE PAPE EST MIS EN VOITURE FERMÉE A CLÉ — ANECDOTE — PROTESTATION

On s'observait de part et d'autre avec les plus vives inquiétudes. Le 4 juillet, Miollis avait mandé près de lui le colonel Radet, Radet, appelé de Toscane par une lettre directe de Napoléon et qui allait bientôt assumer une si odieuse responsabilité devant l'histoire.

Que se passa-t-il dans cette entrevue? Quels ordres avaient reçu les deux complices? Que commanda Miollis à Radet? nous ne le savons pas; mais ce que les

mémoires du temps ont rapporté, ce que Radet lui-même a répété dans deux rapports, l'un de 1809, l'autre de 1814, c'est que, dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809, le général prépara un assaut contre le palais habité par le Pape. Et comme s'il eût fallu un rapprochement entre l'attentat qui se tramait et celui du jardin des Oliviers, un homme se présenta pour guider les assaillants. C'était un certain Bassala, ancien portefaix chassé pour vol du palais du Pape.

Quand toutes les dispositions militaires furent prises par Radet, assisté des colonels Siry, commandant de la place de Rome, et Coste, commandant la gendarmerie, on convint d'attendre l'heure convenable pour commencer les opérations.

Arrivées par petits pelotons, pour ne pas

donner l'éveil, les troupes se massaient sur la place des Saints-Apôtres, à la caserne de la Pilotta, non loin de Monte-Cavallo, dont Radet avait fait, comme il le dit dans son rapport, le *centre de ses opérations*. Par précaution contre les Transtévérins, dont le dévouement au Pape était connu, le colonel, devenu depuis peu général, avait fait occuper militairement les ponts du Tibre.

Mais écoutons le cardinal Pacca lui-même :

Il nous sembla, le soir du 4 juillet, au Quirinal, que différents piquets de cavalerie avaient occupé les rues qui, des diverses parties de Rome, conduisent à cette résidence. Des troupes furent encore placées sur les ponts, pour empêcher toute communication intérieure, et, vers 7 heures d'Italie (3 heures du matin), un corps d'infanterie vint à marches forcées, mais en grand silence, des quartiers voisins, et ferma toutes les issues autour du palais. Alors les sbires, au lever de l'aurore, la gendarmerie qui accompagnait la troupe, et quelques sujets rebelles, donnèrent l'assaut au Quirinal. Après avoir passé une journée pleine d'angoisse et de travaux, après avoir veillé toute la nuit jusqu'à 6 h. 1/2 d'Italie environ (vers 2 h. 1/2 après minuit), voyant pointer les premiers rayons du jour, n'entendant aucune rumeur sur la place et dans les rues voisines, croyant le danger passé pour cette nuit, je m'étais retiré dans mon appartement pour prendre quelques heures de repos, et à peine j'étais couché que mon valet de chambre accourut pour m'annoncer que les Français étaient dans le palais.

Et, en effet, un détachement de 30 hommes escaladait les murs du jardin; le colonel Siry, avec 50 hommes, passait par la fenêtre d'une chambre inhabitée; enfin Radet, à la tête de 40 soldats, se proposait d'atteindre la tour, mais l'échelle ayant cassé sous son poids, il se décide à entrer par la grande porte que Siry, pénétrant dans la grande cour, pouvait lui ouvrir du dedans. Radet, devant cette porte principale, avait fait, pour pénétrer, des efforts inutiles.

Lorsque son complice l'eut ouverte, Radet, réunissant tout son monde et le formant en groupe serré, le dirigea par le grand escalier vers les appartements du Souverain Pontife. Arrivé sur le palier, il trouva la garde suisse forte de 40 hommes

qu'il somma de rendre les armes. La garde, obéissant à l'ordre qu'elle avait reçu du Pape, ne fit aucune résistance. Vainqueur sur ce point, Radet se fit indiquer la chambre du Pape et commanda à ses soldats de briser une première porte à coups de hache.

Ce détail odieux a été omis par lui, mais il est rapporté par le cardinal Pacca. Pour éviter de voir briser la porte même de l'appartement où se trouvait Pie VII, celui-ci donna l'ordre de l'ouvrir et Radet se trouva en présence du Vicaire de Jésus-Christ!.....

C'est son propre témoignage qui va nous apprendre ce qui se passa dans ce solennel moment :

Que tout autre se mette dans cette position, et à moins d'avoir perdu tout sentiment moral et humain, il jugera de l'état pénible de ma situation. Je n'avais pas encore d'ordre de m'emparer de la personne du Pape. Un saint respect pour cette tête sacrée doublement couronnée (Radet écrivait ce récit au mois d'août 1814, et il l'a mis au net le 12 septembre de la même année), remplissait tout mon être et toutes mes facultés intellectuelles. Me trouvant devant elle, suivi d'une troupe armée, un mouvement oppressif et spontané se fit sentir dans tous mes membres. Je n'avais pas prévu cet incident, et je ne savais comment me tirer de là.

Que faire?

Que dire?

Par où commencer?

Voilà le difficile de ma mission! Ma troupe entra avec moi; la présence du Saint Père, de son Sacré-Collège, et le lieu saint où je me trouvais, exigeait le respect et la décence. Je me retournai; je commandai que l'on reconduisit et que l'on plaçât en ordre la troupe dans la salle du trône. et que des patrouilles en fussent détachées pour le maintien de l'ordre dans le palais. Fort embarrassé du parti à prendre, pour ne compromettre ni le succès, ni le gouverneur, ni moi-même, je profitai du mouvement rétrograde de ma troupe pour envoyer en toute hâte le maréchal des logis de gendarmerie, Cardini, prévenir le gouverneur général que j'étais en présence du Pape sans avoir pu parvenir jusqu'au cardinal Pacca que je ne connaissais pas, et demander les ordres du gouverneur. Je prolongeai le mouvement de ma troupe; je ne laissai avec elle qu'un petit nombre d'officiers; je fis entrer le surplus près de moi, ainsi que les sous-officiers de gendarmerie. Ils entrèrent avec la plus grande honnêteté, le chapeau à la main et s'inclinant devant le Pape à mesure que chacun allait prendre place pour former la haie devant l'entrée intérieure.

Toute cette ordonnance dura cinq minutes environ, lorsque arriva le maréchal des logis Cardini, qui me rendit en secret l'ordre du gouverneur d'arrêter le Pape avec le cardinal Pacca, et de les conduire incontinent hors de Rome. Tout sévère que me parut cet ordre, il me fallut obéir.

Le cardinal Pacca ajoute quelques détails à cette scène lugubre. Tandis que Radet, tout en protestant de son respect pour le Pape, se retranchait derrière l'obéissance qu'il devait à son empereur et qu'en conséquence d'ordres reçus il intimait au Pape une sommation de renoncer à la souveraineté temporelle sur Rome et les États pontificaux, il ajouta qu'en cas de refus, il le conduirait au général Miollis, lequel indiquerait le lieu de sa relégation.

Le Pape, sans se troubler, répondit à peu près en ces termes : « Si vous avez cru devoir exécuter de tels ordres de l'empereur, parce que vous lui avez fait serment de fidélité et d'obéissance, pensez de quelle manière Nous devons, Nous, soutenir les droits du Saint-Siège auquel Nous sommes lié par tant de serments! Nous ne pouvons ni céder, ni abandonner ce qui n'est pas à Nous. Le domaine temporel appartient à l'Église, et Nous n'en sommes que l'administrateur. L'empereur pourra Nous mettre en pièces, mais il n'obtiendra jamais cela de Nous. Après tout ce que Nous avons fait pour lui, Nous ne Nous attendions pas à ce traitement.

— Saint Père, dit alors le général Radet, je sais que l'empereur vous a beaucoup d'obligations.

— *Plus que vous ne savez*, répartit le Pape d'un ton très animé.

Il continua ainsi : « Et devons-Nous partir seul? »

Le général reprit : « Votre Sainteté peut conduire avec elle son ministre, le cardinal Pacca. »

L'attentat était consommé! Des Français, hélas! venaient de renouveler le crime du jardin de Gethsémani.

Accompagné de son fidèle ministre, le Pape monta dans une voiture qui attendait sur la place Monte-Cavallo; un gendarme ferma à clé les deux portières; Radet et un Toscan du nom de Cardini montèrent sur le siège, et la voiture prit, en longeant les remparts, la direction de la porte du Peuple. Là, des chevaux de poste emportèrent le Pape du côté de Florence. Il était 4 heures du matin; la besogne avait duré deux heures environ (1).

(1) On raconte que quand les Romains, complices

Ici se place un détail touchant que le cardinal Pacca raconte en ces termes :

Peu après, le Pape me demanda si j'avais emporté avec moi quelque argent. Je lui dis : Votre Sainteté a vu que j'ai été arrêté dans son appartement, et il ne m'a pas été permis de retourner dans le mien. » Alors, nous tirâmes nos bourses, et, malgré l'affliction et la douleur où nous étions plongés de nous voir arrachés de Rome et de son bon peuple, nous ne pûmes nous empêcher de rire, quand nous trouvâmes dans la bourse du Pape un *papetto* (vingt baioques, ou vingt-deux sous de France), et, dans la mienne, trois *grossi* (quinze baioques, un peu plus de seize sous). Ainsi le Souverain Pontife et son ministre entreprenaient le voyage à l'apostolique, et suivant les paroles de Notre-Seigneur aux apôtres : « Vous ne porterez rien en chemin, *neque panem* (nous n'avions aucune provision), *neque duas tunicas* (nous n'avions pas d'autres habits que ceux dont nous étions vêtus, et en même temps fort incommodes, puisque le Pape était en *mozzetta*, et *stola*, et moi en *mantelletta*, *rochetto* et *mozzetta* sans une seule chemise pour changer, *neque pecuniam* (avec seulement trente-cinq baioques). Le Pape fit voir le *papetto* au général Radet en lui disant : « De toute notre principauté, voilà donc ce que Nous possédons! »

La nuit suivante, on afficha dans Rome, par mes ordres, au nom du Pape, une notification qui peut être regardée comme un adieu d'un père tendre se séparant de ses enfants chéris.

Nous en rapporterons quelques passages :

Dans la douleur où Nous Nous trouvons, Nous ressentons une consolation suave de voir que Nous éprouvons ce que Notre-Seigneur annonça à saint Pierre en lui disant : *Vous serez dans l'âge sénile, lorsque vous étendrez vos mains, et qu'un autre vous liera et vous portera là où vous ne voudrez pas aller.*

Nous abandonnons Nos mains sacerdotales à la force qui Nous lie pour Nous porter ailleurs, et Nous déclarons les auteurs de ce fait responsables envers Dieu de toutes les conséquences de cet attentat. De Notre côté, Nous désirons seulement, Nous conseillons, Nous ordonnons que Nos fidèles sujets, que Nos ouailles particulières de Rome, que Notre troupeau universel de l'Église catholique, imitent ardemment les fidèles du premier siècle, dans la circonstance dans laquelle saint Pierre

de l'attentat, vinrent toucher le salaire promis à leur trahison, le général Miollis ne put s'empêcher de dire aux officiers qui l'entouraient : « Maintenant, messieurs, chassez cette canaille. »

C'est le remerciement réservé à tous les Iscariote, à tous les Deutz, à tous les Liborio Romano et à tous les Dreyfus.

était resserré en prison, et où l'Église ne cessait jamais de prier Dieu pour lui.

Successeur, bien qu'indigne, de ce glorieux apôtre, Nous vivons dans la confiance que tous Nos enfants si chers rendront ce pieux et dernier devoir à leur Père commun; et Nous, en récom-

pense, Nous leur donnons avec la plus grande effusion de cœur la bénédiction apostolique.

De Notre palais du Quirinal, le 6 juillet de l'an 1809, de Notre Pontificat le dixième.

PIUS PP. VII.



XIV. LE CHEMIN DU CALVAIRE — STATIONS
A LA CHARTREUSE DE FLORENCE, ALEXAN-
DRIE, MONDOVI, GRENOBLE, VALENCE, AVI-
GNON, NICE, SAVONE.

Les détails les plus précis sur l'enlèvement
du Pape nous ont été laissés par les deux

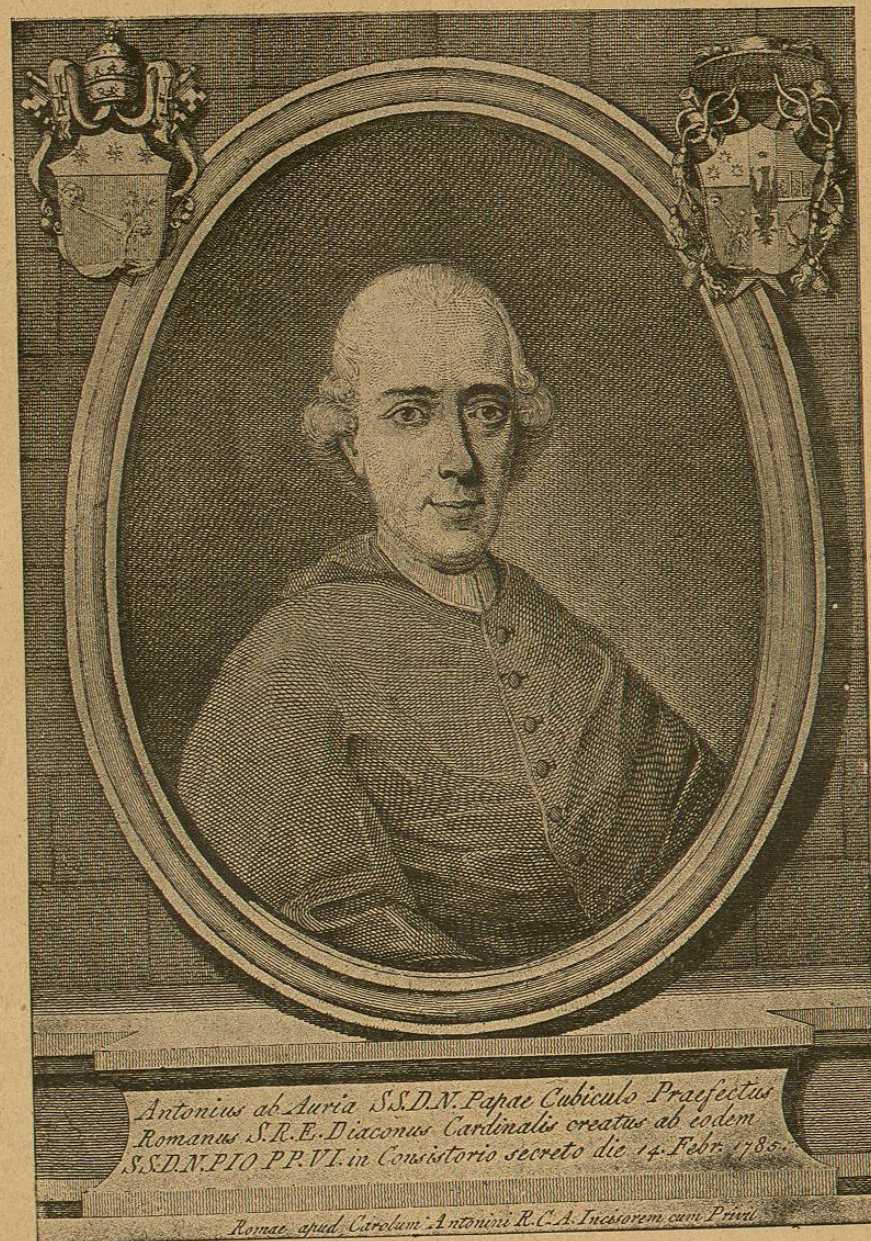
personnages qui, à des titres si différents,
en furent les témoins, le cardinal Pacca et
Radet.

Nous compléterons les récits du premier
par ceux du second, car autre était la
perspective du ravisseur, autres les impres-
sions de celui qui avait l'honneur de par-

tager les avanies prodiguées au Vicaire de
Jésus-Christ.

A Monterosi, le premier village que le cortège
traversa dans la campagne romaine, beaucoup de
femmes, raconte le cardinal, dont nous abrégeons

à regret le récit, ayant reconnu le Pape dans un
carrosse entouré de gendarmes, le sabre nu, et le
voyant transporté comme un captif, imitèrent la
tendre compassion des femmes de Jérusalem: « Ah!
dirent-elles, ils nous enlèvent le Saint-Père! » et
elles se frappaient la poitrine. Le général Radet,



craignant que la vue du Pape ainsi emmené ne pût
exciter quelque tumulte, pria le Saint-Père de
baisser les rideaux de la voiture, afin que les popu-
lations ne s'aperçussent pas de son passage.

A midi, le Pape désira prendre quelque nourri-
ture. Alors Radet fit arrêter dans un lieu presque
désert, sur la montagne de Viterbe. Là, dans une
chambre seule, il se trouva une table vieille, dis-
jointe, couverte d'une nappe dégoûtante, l'unique

qui fût dans la maison; le Pape s'assit, mangea
un œuf et, sur-le-champ, on continua le voyage.

Après dix-neuf heures de ce voyage fatigant
on arriva vers 11 heures du soir sur la montagne
de Radicofani, où nous descendîmes dans une
petite auberge. Rien n'y était préparé: on assigna
au Saint-Père une petite chambre, et à moi la
chambre contiguë, avec des gendarmes aux portes.
Dans mon habit de cardinal, en *mozzetta* et en